



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation sécuritaire à Nice

Question orale n° 621

### Texte de la question

M. **Éric Ciotti** alerte M. le ministre de l'intérieur sur la situation sécuritaire inquiétante à Nice. En effet, les principaux indicateurs montrent une explosion de l'insécurité dans la ville ces dernières années. Entre 2016 et 2024, le nombre de mis en cause pour trafic de stupéfiants a augmenté de 85 %, passant de 1,2 pour 1 000 habitants à 2,2 ; le nombre de victimes de violences physiques a progressé de 10 %. Rien qu'entre 2023 et 2024, les agressions de rue ont progressé de 12 %. L'année 2025 n'a hélas pas échappé à cette tendance. Près de 97 agressions au couteau ou par arme à feu ont ainsi été recensées à Nice cette année-là. 7 personnes sont décédées. Des drames abominables se sont produits : fin octobre, une fusillade liée au narcotrafic tue 2 innocents aux Moulins et en blesse 5 autres. Fin janvier, une dame de 90 ans était violée chez elle boulevard de la Madeleine par une personne sous obligation de quitter le territoire français (OQTF). Quelques jours plus tôt, c'est une mère de 23 ans qui était exécutée par arme à feu devant son bébé dans son véhicule. Malgré ce défi sécuritaire évident, les moyens pour mettre à l'abri les Niçois ne suivent pas. Il y a ainsi un manque criant d'agents de la police nationale : seuls 3 agents ont été affectés à Nice en sortie d'école de police contre 49 à Marseille. La filière investigation manque également cruellement de besoins pour pouvoir résoudre les enquêtes qui lui incombent. S'agissant de la police municipale, environ 300 agents sont habilités au port d'arme mais moins de 50 se trouvent en temps réel sur terrain. Le dévouement extraordinaire de tous ces policiers ne peut hélas pas remplacer l'insuffisance de moyens. Aussi, il lui demande quand l'État entend enfin réagir et porter au niveau nécessaire les besoins en matière de sécurité les effectifs de police nationale de la ville de Nice. Il lui demande aussi combien de policiers seront affectés à Nice dans les prochaines sorties d'école.

### Texte de la réponse

#### INSÉCURITÉ À NICE

**Mme la présidente** . La parole est à M. **Éric Ciotti**, pour exposer sa question, no 621, relative à l'insécurité à Nice.

**M. Éric Ciotti** . Je souhaite vous interroger à nouveau, comme je l'ai fait dans le même cadre il y a quelques semaines, sur la situation sécuritaire de la ville de Nice, qui se dégrade de manière très préoccupante. En 2025, presque cent personnes ont été blessées à l'arme blanche ou par arme à feu – huit en sont décédées. Nous avons connu ces dernières semaines des faits divers dramatiques. Encore hier soir, des pompiers, auxquels je rends hommage, sont intervenus à côté de la base nautique de la Tour rouge pour porter secours à une jeune femme, agressée par une personne armée d'un couteau et qui tentait de s'en prendre à son bébé. Il y a quelques semaines, une nonagénaire était violée par une personne visée par une OQTF – obligation de quitter le territoire français – et assignée à résidence, alors que, quelques jours auparavant, une jeune femme avait été tuée dans son véhicule devant son bébé – sans parler des fusillades dans le quartier des Moulins ou de l'incendie provoqué par des narcotrafiquants qui a causé la mort de sept personnes en juillet 2024.

Face à cette situation dramatique, votre gouvernement est resté inerte. Le ministre de l'intérieur est attendu samedi à Nice. Avant sa tournée électorale, puisqu'il s'agit manifestement de cela, je souhaite l'interroger sur les effectifs de police qu'il compte affecter à la ville de Nice. Les syndicats de police, notamment Alliance police

nationale, lui ont remis un courrier à ce sujet lors de sa précédente visite électorale au Cannet – durant laquelle il n'est même pas allé voir la police nationale. Ils pointent le manque d'effectifs policiers qui frappe le département des Alpes-Maritimes, et plus particulièrement la ville de Nice, où il manque 250 policiers nationaux par rapport à l'effectif de référence.

Sur les dernières promotions des écoles nationales de police, à peine trois policiers ont été affectés à Nice, contre quarante-neuf à Marseille. Nous attendons la prochaine promotion en mars 2026. Madame la ministre déléguée, combien de policiers seront alors affectés à Nice ? On nous annonce qu'ils ne seraient que trois – ce qui serait particulièrement scandaleux. Je souligne que la filière investigation est particulièrement affectée par ces effectifs manquants, ce qui fragilise toutes les enquêtes. Ainsi, au nom des Niçois, je demande solennellement au gouvernement de réparer cette injustice et d'assumer enfin ses responsabilités en matière d'effectifs.

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

**Mme Marie-Pierre Vedrenne**, *ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur*. Comme vous, monsieur le président Ciotti, je souhaite avant tout rendre hommage au professionnalisme et à l'engagement sans faille de nos forces de sécurité intérieure. À Nice comme ailleurs, la délinquance est une réalité, parfois assortie de terribles drames. Mais la réalité est complexe et je tiens à vous donner d'autres chiffres, qui témoignent de l'efficacité de nos policiers comme de l'action du gouvernement.

À Nice, sur la période allant de 2016 à 2024, les cambriolages de logements ont baissé de 42 %, les vols de véhicules de 38 %, les vols avec arme de 23 % et les vols violents sans arme de 51 %. Pour ce qui de la lutte contre les stupéfiants, les chiffres sont avant tout, comme vous le savez, le reflet du travail d'initiative particulièrement soutenu des policiers. Les trafics révélés par l'action de police à Nice ont ainsi augmenté de 74 % entre 2016 et 2024 – précisément grâce à l'engagement de nos forces de sécurité. En 2025, la police nationale a ainsi mené dans la ville 941 opérations visant à démanteler des points de deal, qui ont conduit à plus de 1 100 gardes à vue.

Concernant les effectifs de la police nationale, la direction interdépartementale de la police nationale des Alpes-Maritimes dispose de 2 340 agents, dont 1 525 à Nice. Le nombre de gradés et de gardiens de la paix, les principaux policiers mobilisés sur la voie publique, est monté dans cette ville à 1 180 agents, alors qu'ils n'étaient que 1 157 fin 2016. Des efforts restent certes nécessaires et nous serons attentifs à cette question, mais ce sont d'ores et déjà trois policiers issus de la 277<sup>e</sup> promotion qui devraient être affectés à Nice le mois prochain.

Je rappelle enfin que le ministère de l'intérieur n'est pas comptable du nombre de policiers municipaux. Or ceux-ci font également un travail indispensable, c'est pourquoi le projet de loi sur les polices municipales actuellement examiné par le Parlement est très important. Enfin, le projet de loi sur la sécurité du quotidien dont votre assemblée sera prochainement saisie comportera des dispositions importantes pour répondre à tous ces enjeux. Soyez donc assuré, monsieur le président, de l'engagement du ministère de l'intérieur.

## Données clés

**Auteur** : [M. Éric Ciotti](#)

**Circonscription** : Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union des droites pour la République

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 621

**Rubrique** : Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [10 février 2026](#)

**Réponse publiée le** : 18 février 2026, page 1693

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2026](#)